

[Text]

Mr. Fox: My very last point, Mr. Chairman, as I was slightly interrupted there by Mr. Towers, who wished to make his point. On the question of confiscation in the event that Mr. Korchinski stipulated, of a dictator being in power in this country and listing licences: if we were in a provincial licensing system, which is advocated by people here—and I recognize that they all advocate very highly responsible gun ownership—I presume the same thing could at that stage be done on a provincial level. If the Attorney General of B.C. or the Attorney General of Manitoba or Saskatchewan thought there was a case for bringing the weapons in they could do it. The same argument would apply on a provincial basis. It seems to me there is a greater chance of its *not* happening at the federal level than within the confines of a province.

The Chairman: Order, please. We cannot allow everyone to make a final comment. Mr. Otway indicated before that he wanted to make a comment. I will let him make a final comment and then that will have to be it.

Mr. Otway: Mr. Chairman, I would just like to thank you and the members for the time and the consideration that we have received. Mr. Towers made the comment that we had been witnesses here for three and a half hours. We take note of the fact that the members have been here for the same length of time, and we appreciate that very much. We thank you for your time.

The Chairman: Thank you. I know the Committee members want me to extend our thanks to the representatives from the B.C. Wildlife Federation, the Saskatchewan Wildlife Federation, the Manitoba Wildlife Federation and the Alberta Fish and Game Association. Thank you, gentlemen.

The Committee is adjourned until tomorrow morning at 9.30.

[Interpretation]

M. Fox: Mon tout dernier point, monsieur le président, car j'ai été tant soit peu interrompu par M. Towers qui avait cette question à soulever. Au sujet de la confiscation, advenant ce que M. Korchinski prévoit, soit l'exercice du pouvoir par un dictateur en notre pays et la liste d'inscription des permis. Si nous étions soumis au régime provincial des permis préconisé par certaines personnes ici, et qui admettent toutes être hautement en faveur de la possession d'une arme à feu, la même chose pourrait se faire à l'échelon provincial. Si le procureur général de la Colombie-Britannique ou le procureur général du Manitoba ou de la Saskatchewan estimaient la situation assez grave pour rappeler les armes à feu, ils pourraient le faire. Le même argument s'applique à l'échelon provincial. Il me semble qu'il y a moins de risque que cela se produise à l'échelon fédéral qu'à l'échelon provincial.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Nous ne pouvons pas permettre un commentaire ultime à tous et à chacun. M. Otway a le premier signalé qu'il avait une observation à faire. Je vais lui donner le mot de la fin, il faudra finir là.

M. Otway: Monsieur le président, je tiens seulement à vous remercier, ainsi que les membres du Comité du temps que vous nous avez consacré et de l'attention que vous nous avez accordée. M. Towers a dit que nous avions témoigné ici pendant trois heures et demie; nous tenons à rappeler que les membres du Comité ont siégé pendant tout ce temps et nous l'apprécions beaucoup. Nous vous remercions de cette courtoisie.

Le président: Merci. Je sais que les membres du Comité désirent que je remercie les représentants de la Fédération de la Colombie-Britannique pour la conservation de la faune, la Fédération de la Saskatchewan pour la conservation de la faune, la Fédération du Manitoba pour la conservation de la faune, et l'Association de la pêche et de la chasse d'Alberta. Merci, messieurs.

Le Comité s'ajourne à demain matin 9 h 30.